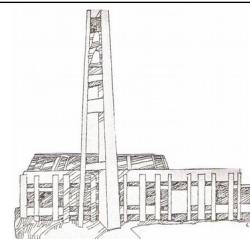




Région luthérienne de Paris

**Paroisse luthérienne  
Saint-Marc de Massy**



<p><b>Presbytère</b> 6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : <a href="mailto:epudf.saintmarc.massy@gmail.com">epudf.saintmarc.massy@gmail.com</a></p>	<p><b>Église Luthérienne Saint-Marc</b> A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) <a href="http://www.saintmarcdemassy.org">www.saintmarcdemassy.org</a></p>
<p><b>Service divin</b> Les dimanches et jours de fêtes à 10h30</p>	<p><b>École du dimanche</b> Le dimanche pendant le service divin</p>
<p> </p>	<p>Chaîne : <i>les questions de la foi</i> YouTube : <i>mots-clés : Saint-Marc Massy</i> <i>Questions de la foi</i></p>

**FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES**

FIP n° 1313 – 43<sup>e</sup> année – du 20 janvier au 9 février 2020

**Lectures bibliques :**

19 janvier 2020 : 2<sup>e</sup> dimanche après l'Épiphanie : Esaïe 49,3-6 ; 1 Corinthiens 1, 1-3 ; Jean 1, 29-34  
26 janvier 2020 : 3<sup>e</sup> dimanche après l'Épiphanie : Esaïe 8, 23-9,3 ; 1 Corinthiens 1, 10-17 ; Matthieu 4, 12-23  
2 février 2020 : 4<sup>e</sup> dimanche après l'Épiphanie : Malachie 3, 1-4 ; Hébreux 2, 14-14 ; Luc 2, 22-40  
9 février 2020 : 5<sup>e</sup> dimanche après l'Épiphanie : Esaïe 58, 7-10 1 Corinthiens 2, 1-5 Matthieu 5, 13-16

**Vie de notre paroisse**

<b>Vendredi 24 janvier</b>	<i>Culte de maison</i> à 14h30. <i>Célébration pour l'unité des chrétiens</i> à 20h30 à l'église Saint-Marc.
<b>Samedi 25 janvier</b>	<i>Messe avec participation des luthériens</i> à 18h30 à l'église Saint-Étienne de Chilly-Mazarin.
<b>Dimanche 26 janvier</b>	<i>Culte avec nos amis catholiques</i> à 10h30 à l'église Saint-Marc <i>Repas fraternel</i> à l'issue du culte.
<b>Samedi 1<sup>er</sup> février</b>	<i>Rencontre œcuménique des jeunes catholiques et protestants</i> à 18h30 à l'église Sainte-Marie-Madeleine.
<b>Dimanche 2 février</b>	<i>Culte avec la participation des jeunes</i> à 10h30 à l'église Saint-Marc. <i>Sortie des jeunes à la grande mosquée de Paris</i> à l'issue du culte.
<b>Mercredi 5 février</b>	<i>Conseil presbytéral</i> à 20h30 à l'église Saint-Marc.
<b>Jeuudi 6 février</b>	<i>Étude biblique</i> à 14h15 au temple de Palaiseau.
<b>Vendredi 7 février</b>	<i>Culte de maison</i> à 14h00.

**Semaine de prière pour l'unité des chrétiens**

- Vendredi 24 janvier : célébration à Saint-Marc à 20h30 avec nos amis catholiques et baptistes.
- Samedi 25 janvier : messe à 18h30 à l'église Saint-Étienne de Chilly-Mazarin suivie d'un verre de l'amitié. La prédication sera assurée notre pasteur.
- Dimanche 26 janvier : culte à 10h30 à Saint-Marc avec la participation de nos amis catholiques. Le père Emmanuel assurera la prédication. L'après-midi, nous partagerons un repas fraternel.
- Samedi 1er février : célébration œcuménique avec les jeunes protestants et catholiques à 18h30 à l'église Sainte-Marie-Madeleine : célébration (louange, partage biblique) et suivi d'un bref repas pizzas.

**Exposition de tableaux de Françoise Greiner**

Du 24 janvier au 2 février.

**Culte avec les jeunes**

Dimanche 2 février à 10h30 à Saint Marc. Venez nombreux pour ce culte rajeunissant pour tous.

## **Sortie avec les jeunes à la grande mosquée de Paris**

Dimanche 2 février à l'issue du culte, les jeunes de l'école biblique et du KT rejoindront les jeunes réformés au temple de Palaiseau. Après un repas tiré des sacs, nous irons avec le RER B à la grande mosquée de Paris pour une visite guidée par Abdel Kader (un ami de notre pasteur) à 15h.

A l'issue de cette visite de 45 minutes, nous irons au salon de thé de la grande mosquée (45 minutes).

Merci aux parents qui peuvent nous accompagner !

Attention, pour des raisons légales, les parents doivent remplir un bulletin d'inscription.

## **Mot du trésorier**

Nous avons fini 2019 avec un excédent d'environ 10% des dons nominatifs par rapport aux prévisions. Que tous et toutes soient remerciés de leur engagement envers l'Église et notre paroisse. Cette année, en mars, les fenêtres du presbytère seront changées pour un coût de 32 000 euros. Nous commencerons donc à rembourser en 2020 les prêts contractés auprès des paroissiens et du Conseil Régional à hauteur de 4 000 euros chaque année (pendant 5 ans). C'est une dépense qui va impacter notre budget et un effort soutenu sera donc nécessaire. Renseignements auprès de la trésorière.

## **Extrait de l'agenda du pasteur**

- Jeudi 23 janvier : rencontre lors d'une session à Orsay des prêtres du diocèse d'Évry.
- Mercredi 29 janvier : participation à l'église protestante unie Saint-Jean à une réunion de travail pour le groupe de méditation chrétienne régional puis animation d'une séance de méditation.
- Jeudi 30 janvier : participation à un tournage vidéo pour Campus protestant pour la fondation Eugène Bersier sur le thème de l'expérience spirituelle dans les voyages.
- Dimanche 9 février : célébration du culte à l'église de Suresnes (paroisse sans pasteur depuis 8 ans).

## **À noter déjà :**

- Assemblée Générale de notre Association d'Entraide AESMMA dimanche 1er mars à l'issue du culte. Tout le monde peut participer.
- Assemblée Générale de la paroisse (association ACEPU Saint-Marc) dimanche 15 mars à l'issue d'un culte raccourci. Il y aura les élections du nouveau conseil presbytéral. Merci aux adhérents d'ACEPU de réserver ce temps et de venir nombreux car nous avons souvent plus de pouvoirs que de personnes présentes. Les autres personnes peuvent participer sans prendre part aux votes.

## **À méditer**

*« Même si un coléreux ressuscitait les morts, il ne serait pas agréable à Dieu à cause de sa colère ».*

Abba Agathon, père du désert

**Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.**

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants. Si vous êtes imposable, 66% de vos dons nominatifs sont déductibles des impôts.

**Le trésorier recommande les virements mensuels** : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet. Demandez un RIB à la trésorière (Martine Aggerbeck).

***Le produit des collectes en espèces déposées directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.***